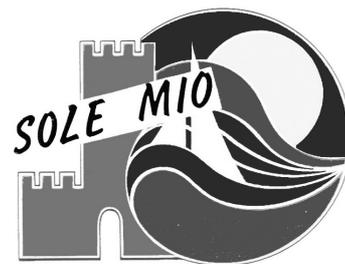


# 33 La Gazette Della Villa del Lago

12<sup>ème</sup> Année

N°33

2<sup>ème</sup> Trimestre 2008

Fondateur : Association d'Education Populaire de Tomblaine

Co-Directeurs de la Rédaction :

Jean-Baptiste Clement &amp; Vincent Godfrin

## LA CROISIÈRE TRAVAILLE !

Le long et beau voyage de l'AEPT - Sole Mio s'est enrichi d'une nouvelle escale, le Dimanche 27 avril 2008, avec le traditionnel repas annuel à l'espace Jean Jaurès de Tomblaine. Cette année, le thème était "La croisière s'amuse sur le lac de Garde", bien que l'épopée tumultueuse, mais si vivifiante, de l'AEPT n'ait rien d'un voyage d'agrément.

Depuis la mise en mer de ce navire, au départ coquille de noix, il a fallu traverser des tempêtes, colmater des brèches, lancer des SOS... Un temps, avec l'arrêt des colonies, on a même craint le naufrage inévitable. Mais l'AEPT - Sole Mio n'a pas coulé car elle a toujours pu compter sur un équipage dévoué, plein d'allant, et qui ne voulait pas jeter l'ancre avant d'être parvenu à destination. Aujourd'hui l'AEPT n'est certes pas (encore) un paquebot, mais ce n'est plus une petite embarcation : nous voyons grand et loin. Et, avec la prise de Puegnago, nous nous sommes définitivement (croisons les doigts !) maintenus au-dessus de la ligne de flottaison. Nous ne pouvons plus être emportés par une lame de fond. Il n'en demeure pas moins que nous ne pouvons pas mener la dolce vita allongés sur des transats. Le rythme de croisière est trouvé, mais il faut toujours avancer. Et, plus que jamais, l'équipage est sur le pont. *(suite page 4)*

### Vacances en Italie pour les 7-13 ans

Les modalités de dates et de prix pour les colonies de l'été 2008 sont les suivantes :

- ⇒ 1<sup>ère</sup> Session : 20 jours du 5 au 24 juillet 2008 : 750 euros.
- ⇒ 2<sup>ème</sup> Session : 10 jours du 24 juillet au 12 août 2008 : 750 euros.
- ⇒ 3<sup>ème</sup> Session : 16 jours du 12 au 27 août 2008 : 600 euros.

Pour s'inscrire, il vous suffit de contacter notre délégué aux inscriptions, **Alain Goelff** au **03.83.20.50.27**. Toutes aides (C.A.F, chèques-vacances, entreprises...) sont acceptées et déduites du montant.

